

La 1^{ère} chose à faire sera de vérifier toutes les données de votre dossier en cliquant sur l'onglet « Mon compte » Lorsque les parents sont séparés, les enfants apparaitront dans 2 dossiers différents.



Vous arrivez sur votre page « famille » contenant tous les membres du foyer. Pour vérifier et modifier les données de chaque membre un à un, cliquer sur le crayon.



Vous êtes à présent sur les informations des référents. Merci de vérifier et de renseigner tous les champs obligatoires



cases ci-dessus et cliquer ensuite sur « valider ».



Une fois les profils des responsables vérifiés, renseigner ceux des enfants



Pour chaque onglet, ne pas oublier de cocher les 2 cases ci-dessus et de valider





Vos enfants scolarisés dans l'une des deux écoles de la commune apparaissent.

2 solutions pour les inscrire à la cantine :

-Les inscriptions sont identiques pour tous les enfants : vous pouvez donc les sélectionner en cliquant sur leur prénom et procéder aux inscriptions en une seule fois.

-Les inscriptions sont différentes pour les enfants, vous devez donc faire les inscriptions enfant par enfant.

-Les enfants sélectionnés passent en rouge

-Puis cliquer sur suivant



Cliquer sur la cantine où est scolarisé votre enfant Le nom de celle-ci devient bleu



Vous pouvez inscrire vos enfants avec le calendrier ci-dessous, en sélectionnant les jours, les semaines paires ou impaires ou à l'année.



Ci- dessus la possibilité de choisir, ponctuellement au mois Pour inscrire vos enfants via ce calendrier, il faut cliquer sur les « canapés » aux dates souhaitée.



La case devient verte avec un « panier ». Cela signifie que le jour a bien été sélectionné.

Les différentes réservations s'affichent par enfant. Cliquez sur chaque enfant un à un pour voir le récapitulatif de vos réservations.





Vos réservations sont validées et en attente de validation par le service enfance.



Vous retrouver ci-dessus l'état de vos réservations. Ici « réservation N°... validée. »